



En exercice : 59
Présents : 54
Votants : 58

Séance du 27 avril 2026

Le vingt-sept avril Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 21 avril 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES SAINT GAULT
RENAZÉ
SAINT AIGNAN SUR ROË
SAINT ERBLON
SAINT MARTIN DU LIMET
SAINT MICHEL DE LA ROË
SAINT POIX
SAINT QUENTIN LES ANGES
SAINT SATURNIN DU LIMET
SENONNES
SIMPLÉ

TRIDON Fabrice, GEUSSELIN Stéphanie, titulaires
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CLAEREBOUT Évelyne, CHAUVIN Maxime, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
FRABOUL Yannick, suppléant
VALLÉE Jean-Luc, titulaire
TISON Hervé, BECQUET Vincent, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, MANCEAU Laurence, GAUMÉ Willy, BERTHOMÉ Anna, titulaires
/
De GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, LAIRY Lionel, MÉVITE Anne, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire,
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
GAROT Rémi, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
COURNÉ Noëlle, suppléante
JOUFFLINEAU Chantal, BELOUARD Guillaume, titulaires
/
MÉZIÈRES Hervé, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, DAMOUR Anne-Marie, titulaires
BONNIER Stéphane, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, ROGER-COUSIN Priscilla, GENDRY Hugues, titulaires
PELLUAU BIANCHI Alexandre, PROD'HOMME Tanguy, BALOCHE Dorinne, titulaires
GUILLET Vincent, PELTIER Alexandra, titulaires
JONCHERAY Quentin, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
ROGER Steve, titulaire
POIRIER Bruno, titulaire
BARREAU Anthony, titulaire

Étaient excusés : BRETON Robert (Courbeveille), AMBROIS Jean-Noël (Courbeveille), GOUPILLAT Daniel (Cuillé), JULIOT Thierry (La Rouaudière), CHABOT Hervé (Laubrières), BURÉ Nelly (Laubrières), LE GUENNEC Aurélie (Renazé), SORIEUX Vanessa (Brains sur les Marches), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé le Vivien)

Étaient absents : /

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Daniel GOUPILLAT a donné pouvoir à Marie-Noëlle HINCELIN
Aurélie LE GUENNEC a donné pouvoir à Tanguy PROD'HOMME

Hervé CHABOT a donné pouvoir à Christian BERSON
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Willy GAUMÉ

Secrétaire de Séance : Élu **M. Hervé TISON**, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-04/106 : SANTÉ

Séance du : 27 avril 2026

OBJET 2026-04/106 : SANTÉ

REPRESENTATION AU COMITE DE PILOTAGE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

M. Philippe GUIARD, Vice-président en charge du CIAS et de la Santé, expose au Conseil communautaire que, dans le cadre du Contrat Local de Santé 2024-2028, un Comité de Pilotage a été créé entre les différents partenaires.

SES MISSIONS

- Veiller à la mise en œuvre du contrat et à son actualisation régulière ;
- Suivre l'avancée du contrat et valider les ajustements éventuels (avenants) ;
- Valider le bilan de l'année précédente et les perspectives/orientations de l'année suivante ;
- S'assurer du suivi de la démarche évaluative tout au long du déroulement du contrat ;
- Veiller à la bonne articulation entre les CLS et les autres politiques et dispositifs mis en œuvre sur le territoire et au niveau national ;

Il se réunit une à deux fois par an.

COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

- L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire ;
- Le Conseil Départemental de la Mayenne ;
- La Communauté de Communes du Pays de Craon ;
- Le CIAS ;
- Le Pôle Santé ;
- Le CHLSOM ;
- L'association Relais Santé Bien-être ;

Le Conseil communautaire est invité à désigner ses représentants au sein du Comité de Pilotage du Contrat Local de Santé (CLS). Il est proposé de désigner 4 représentants.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 54

Votants : 58 (par le jeu des pouvoirs)

A L'UNANIMITÉ (58 votants)

⇒ **DÉSIGNE** ses représentants au Comité de Pilotage du Contrat Local de Santé (CLS), comme suit :

- **M. Philippe GUIARD**, vice-Président en charge du CIAS et de la santé,
- **Mme Aurélie LE GUENNEC**, représentante de la CCPC,
- **Mme Evelyne CLAEREBOUT**, représentante de la CCPC,
- **Mme Priscilla ROGER-COUSIN**, représentante de la CCPC.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260427-DELIB202604106-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2026

Affichage : 05/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 4 mai 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUET



Le secrétaire de séance,

Hervé TISON

